



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**SYNDICAT CNT INDUSTRIES & SERVICES DE HAUTE-GARONNE**

Toulouse, le 25 janvier 2023

## L'EMPLOYEUR PRÉFÈRE FERMER PATATISSE PLUTÔT QUE DE RÉGULARISER LA SITUATION

La 3e semaine de janvier 2023, l'employeur a annoncé sur son site web la **fermeture de sa pâtisserie** : "La Patatisse, c'est fini...Eh, oui! La Patatisse n'a pas trouvé son public, et son aventure s'arrête là!". Évidemment, cette **fermeture est liée au conflit social qui agite l'entreprise depuis 8 mois**, même si cela est occulté par la langue de bois patronale.

Pour rappel, ce conflit est lié à des questions **d'heures impayées, de salaires minimums conventionnels non respectés, d'irrégularités dans les ruptures des contrats et de problèmes de condition de travail**. Depuis le début, la CNT IS 31 cherche à négocier la régularisation de la situation. Face à l'entêtement de l'employeur à ne pas respecter le droit du travail, alors même qu'il reconnaît les faits reprochés, le syndicat a été contraint de lancer une **campagne de boycott contre ses deux établissements** : Patatisse et la boulangerie Patalevain. Les **ex-salariées étant soutenues par une majorité du voisinage et une vingtaine d'organisations syndicales, associatives et politiques**, l'employeur se retrouve de plus en plus isolé. Cependant, il s'entête toujours dans sa fuite en avant autodestructrice.

L'employeur, il y a encore quelques semaines, fanfaronnait en prétendant que la participation active du voisinage au boycott n'avait pas d'impact sur son entreprise. La fermeture de la Patatisse démontre le contraire. Par cette fermeture, **l'employeur commence à réaliser sa menace, agitée il y a déjà plusieurs mois, de "liquider plutôt que de négocier avec un syndicat, par principe"**.

**Le syndicat se désole de l'attitude de l'employeur qui semble prêt à tout par conviction antisyndicaliste**. Le syndicat annonce qu'il maintient son appel au boycott contre l'établissement restant, la boulangerie Patalevain (88 rue Vestrepain), tant que la situation n'aura pas été régularisée. **Nous ne pouvons pas continuer à laisser des employeurs piétiner ouvertement nos droits sans réagir**.

Nous appelons toutes les personnes solidaires à se joindre au **piquet de boycott du samedi 11 février** devant Patalevain (88 rue Vestrepain, Métro Fontaine-Lestang) de 16 h 30 à 19 h 00.



is.31@cnt-f.org



07 81 10 63 66



<https://cnt31.cnt-f.org>



33, rue Antoine Puget  
31200 Toulouse